



**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CCAS**  
**SÉANCE DU 6 JANVIER 2022**

À la suite des dernières élections des administrateurs de CMCAS, un nouveau Conseil d'Administration sera mis en place au mois de mars.

Nous avons eu confirmation le 20 décembre dernier du maintien des deux postes d'administrateurs titulaires et deux postes d'administrateurs suppléants concernant notre délégation FO pour le mandat 2021/2025\* à la CCAS.

Vos futurs représentants au sein du Conseil d'Administration CCAS seront :

- Stéphanie PAWELCZYK et François MOYNE en tant que **membres titulaires**.
- Jacques HUGUET et Lionel PIPITONE en tant que **membres suppléants**.

### RESTAURATION MÉRIDIENNE

Restauration méridienne : le Président nous informe de la volonté d'avancer sur le dossier. La décision finale revient aux employeurs. Un point sera soulevé en bureau, avec une note juridique, et un point stratégique pour porter une délibération au CA du 31 mars. Il faudra prendre en compte la situation sanitaire et la reprise importante du télétravail.

Nous demandons pour le prochain bureau du Conseil d'Administration tous les éléments indispensables au suivi de ce dossier.

FO exige un état des lieux précis et cette question devra être traitée au niveau de la Branche des IEG.

Pour Force Ouvrière, il est essentiel que chaque agent puisse bénéficier d'un point de restauration méridienne ou de solutions alternatives telles que les titres restaurants, notamment pour les personnels sédentaires qui ne peuvent disposer des mesures statutaires.

### POINT FINANCIER - ZOOM SUR LES CARLINES

Une délibération concernant le centre de vacances Doucy-Combelouvière est portée au Conseil d'Administration. La CCAS souhaite céder la totalité de ses parts à la Société Civile Les Carlins, soit 47 %. Aucun montant n'est mentionné dans la délibération proposée. . .

FO a interpellé le Président afin qu'il nous apporte les renseignements nécessaires.

Celui-ci a indiqué que cette délibération consiste à donner notre accord pour la négociation financière de ces parts.

Pour Force Ouvrière, ce dossier manque d'éléments essentiels à la prise de décision. Nous ne pouvons émettre un avis sans avoir l'intégralité des données et ne signerons pas de chèque en blanc. Sur cette délibération, et par suite du manque de clarté du dossier et des éléments de réponse du Président, nous nous abstenons.

\*CGT : 9/CFE : 4/CFDT : 3

## PROPOSITIONS ET PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS ISSUS DES COMMISSIONS NATIONALES

- **France-Alzheimer** : Dans le cadre de la mise à disposition de l'institution CCAS d'Anglet pour les séjours France-Alzheimer, il est proposé une tarification à 60 euros/nuitée en pension complète pour le séjour organisé du 27 septembre au 8 octobre 2022.

Par ailleurs, France Alzheimer s'engage à faire bénéficier aux agents des IEG d'une réduction de 100 € par bénéficiaire et par séjour, quel que soit le centre choisi.

**Force Ouvrière a voté Pour.**

- **Francofolies** : L'édition du Festival des Francofolies de La Rochelle aura lieu du 13 au 17 juillet 2022. La délibération portant sur cet événement reste un projet local et le budget ne profite pas pleinement aux bénéficiaires.

**Force Ouvrière a voté Contre.**

## CONVENTIONS ET PARTENARIATS

Convention cadre Secours Populaire Français : Le Conseil d'Administration de la CCAS valide la poursuite de l'accord-cadre conclu le 8 janvier 2014 entre la CCAS, le Comité de Coordination des CMCAS, et la Fédération Nationale des Électriciens et Gaziers du Secours Populaire Français, et de son avenant conclu le 12 septembre 2014, pour la reconduction des opérations de solidarité :

- Vacances Jeunes.
- Pauvreté - Précarité.

Le Conseil d'Administration de la CCAS reconduit l'élargissement de l'accord-cadre à :

- La prise en charge par la CCAS d'une assurance extrascolaire pour les enfants qui en seraient exceptionnellement dépourvus.

Pour Force Ouvrière, la solidarité reste au cœur de nos préoccupations, il existe par ailleurs d'autres associations de solidarité que nous pourrions accompagner.

**Nous avons donc voté Pour.**

*Prochain Conseil d'Administration : jeudi 31 mars 2022*